

## TOURNOI DE L'UNIFFAC

# Le Congo retrouve la RDC en finale



Les Diables rouges U-20, qui ont validé leur qualification en battant les Fauves du Bas Oubangui de la Centrafrique, retrouvent comme à l'ouverture de la compétition les Léopards de la République démocratique du Congo à la finale qui se joue ce jeudi au stade Alphonse-Massamba-Débat. Cette rencontre aura des allures de revanche pour les Léopards et d'une confirmation pour les Diables rouges, tenants du titre du tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac) d'office qualifiés pour la Coupe d'Afrique des nations 2025 de la catégorie.

Page 16

Les Diables rouges U-20

## FRONT SOCIAL

# Avis et mouvements de grève se multiplient



Depuis quelque temps, des avis et mouvements de grève sont perceptibles dans plusieurs administrations et entités publiques, notamment chez les agents de l'Université Marien-Ngouabi et du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville, deux secteurs où l'arrêt des activités ne sera pas sans conséquences pour la population.

Page 5

## FRANCOPHONIE

# Le Sénat français demande la création d'un « Erasmus »

Le média « Public Sénat » rapporte que 2024 est une année « d'effervescence francophone » ponctuée de temps forts et inédits pour la langue française. C'est dans ce contexte que la commission de la Culture, de l'Education, de la Communication et du Sport veut « apporter sa contribution aux réflexions en cours sur l'évolution de la

langue française et de son rayonnement » avec en toile de fond une recommandation de faire des territoires français d'Outre-mer « la tête de pont de cette politique », question d'inciter les hauts fonctionnaires à utiliser le français comme langue internationale.

Page 9

## HYDROCARBURES

# Signature d'un accord de partenariat entre le Congo et le Ghana



Maixent Raoul Ominga signant le protocole d'accord avec son collègue du Ghana

En marge de la 64e réunion des directeurs généraux des compagnies nationales de pétrole de l'Organisation des producteurs de pétrole africains, tenue à Malabo, la Société nationale des pétroles du Congo et Ghana national Petroleum corporation ont signé un protocole d'accord.

L'accord vise la création d'un cadre de coopération et de collaboration entre les deux opérateurs publics en vue de promouvoir l'échange d'idées, d'expériences et d'informations dans les domaines du pétrole, du gaz et de transition énergétique.

Page 16

## Éditorial

# Dernière étape

Page 2

## ÉDITORIAL

## Dernière étape

Les Diables rouges des moins de 20 ans viennent de donner une leçon de performance et une vraie réponse à la crise que traverse actuellement le football congolais en se qualifiant pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2025, après avoir atteint la finale du tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale qui se joue ce jeudi contre leurs voisins, les Léopards de la République démocratique du Congo.

La dernière étape du parcours reste, quoi qu'il arrive, un bonus pour les Diables rouges U-20 dans la mesure où ils ont atteint les objectifs qui leur ont été assignés par le staff technique et la Fédération congolaise de football. L'appétit venant en mangeant, le Onze national peut faire mieux et relever un défi supplémentaire : remporter le titre pour une seconde fois et terminer la compétition à domicile en beauté.

Si l'équipe fanion peine à retrouver son identité, à l'heure actuelle personne ne peut se soustraire de la joie de voir la relève enchaîner les victoires malgré le manque de compétitions locales et de moyens. Avec le cœur, les juniors congolais peuvent se targuer d'avoir réussi leur compétition. Sans nul doute, un groupe est en train de naître et prêt à succéder à la génération qui avait laissé les observateurs sur leur faim au terme d'un match spectaculaire des quarts de finale de la CAN 2023 en Egypte contre la Tunisie.

En tout état de cause, retrouver le Congo parmi les qualifiés de la campagne de 2025 est une fierté. Mais il faudra mettre ces jeunes en confiance. La CAN U-20 est par contre une autre paire de manche. Le parcours élogieux dépendra des moyens dont disposera cette sélection pour une meilleure préparation. C'est maintenant !

Les Dépêches de Brazzaville.

## VIE ASSOCIATIVE

## APSDC met en place son nouveau bureau exécutif

L'Amicale des professionnels de santé de la diaspora du Congo-Brazzaville (APSDC) a élu son nouveau bureau, le 28 septembre, à Clermont Ferrand.



Nouveau bureau de l'APSDC élu le 28 septembre à Clermont Ferrand/DR

Lors de la réunion de renouvellement de ses instances, le collège électoral des professionnels de la santé de la diaspora de la République du Congo a élu un bureau composé comme suit : Marcellin Kibelo, président ; Alice Makaya, vice-présidente ; Julie Mouandza, secrétaire générale ; Raphaël Kinzonzi, trésorier ; Charlemagne Moukouta, secrétaire chargé de la communication ; Antoine Samba, commissaire aux comptes et Aristide Boutsita, adjoint du commissaire aux comptes.

En ordre de bataille, ce bureau s'est dit se mettre dans la continuité de ses actions statutaires. Il poursuivra la promotion de l'entraide sous toutes ses formes en direction de ses membres et familles respectives, le soutien de la formation des étudiants congolais à l'étranger et celui à apporter aux enfants hospitalisés dans la ville de Meaux. Ayant le cœur chevillé

à la République du Congo, il continuera également à réaliser les œuvres humanitaires et caritatives en direction de leur pays d'origine.

À ce sujet, l'APSDC a déjà mené des journées de vulgarisation de réanimation néo-natale en salle de naissance du CHU et CH de Tié-Tié. En cette circonstance, des dons de matériels de réanimation du nouveau-né type NEOPUFF ont été acheminés au profit de deux centres de Brazzaville et de Pointe-Noire.

Au titre des projets à mener, à moyen et à long terme, l'Amicale prévoit de pérenniser les enseignements en pédiatrie, maternité et en réanimation néonatale et pédiatrique type RANP. Ce projet aura pour objectifs le renforcement des capacités des sages-femmes par la formation et l'information dans les domaines obstétrical, social et de l'organisation professionnelle des soins. Il est pré-

vu également une semaine de dépistage systématique du diabète sucré et HTA avec organisation conjointe d'une conférence-débat sur « les AVC du sujet subsaharien » en République du Congo. Ces deux projets conjoints auront pour objectif d'améliorer la prise en charge et le suivi des AVC et de créer, à moyen terme, une Maison du diabète.

À ce jour, l'Amicale compte en son sein une cinquantaine de membres. En grande partie, ce sont des professionnels de santé de spécialités différentes à travers la diaspora congolaise à l'étranger. Parmi ceux-ci, des enseignants universitaires et chercheurs, médecins généralistes, internistes, pédiatres, réanimateurs, anesthésistes, chirurgiens, gynécologues-obstétriciens, biologistes, techniciens supérieurs, infirmiers, aides-soignants et psychologues.

Marie Alfred Ngoma

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/  
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira  
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,  
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal  
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara, ,

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR

## L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : contact@inc-sa.com,  
site Internet www.inc-sa.com

## MINÉRAUX DU DÉVELOPPEMENT

## Des exploitants miniers à petite échelle sensibilisés au processus de formalisation des PME

Le ministère des Industries minières et de la Géologie a organisé les 1er et 2 octobre à Brazzaville, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), un atelier de formation et de sensibilisation des 25 entités d'exploitation artisanales à petite échelle au processus de formalisation des petites et moyennes entreprises en République du Congo.

Les participants ont été sensibilisés aux outils nationaux de valorisation de leur travail. La représentante résidente du Pnud en République du Congo, Adama-Dian Barry, a, dans son mot de circonstance, rappelé que dans de nombreux pays en développement, riches en ressources minières à l'instar de la République du Congo, l'extraction de minéraux par des mineurs artisanaux et à petite échelle joue un rôle important dans la production nationale de minéraux. Elle contribue, de ce fait, au développement d'une chaîne de valeur économique non négligeable. Ainsi, certains pays ayant structuré et organisé ce secteur tirent des dividendes permettant de financer le déploiement universel de services publics et de programmes sociaux. « En République du Congo, l'exploitation artisanale à petite échelle des ressources minérales joue un rôle fondamental dans l'économie locale, favorise la création d'emplois et contribue au développement social et économique des communautés rurales et citadines. Malheureusement, la quasi-totalité des acteurs œuvrant dans ce secteur ne sont pas formalisés et, par

conséquent, ne peuvent solliciter auprès de l'Etat et des institutions financières des facilités de subvention ou de crédit et ne peuvent souscrire à une sécurité sociale. Elles connaissent dans la plupart des cas une concurrence loyale insupportable du secteur formel », a-t-elle déploré. Selon elle, l'informalité du secteur de la petite mine et des carrières expose non seulement les artisans à la précarité, mais aussi fait échapper des redevances énormes aux caisses nationales de nos Etats, créant forcément un manque à gagner ou à combler pour la fourniture des services de proximité notamment. Son souhait est que cette formation sur la formalisation puisse ouvrir la voie aux artisans miniers, notamment les carriers, sabliers, potiers, commerçants et transporteurs des géomatériaux à l'épanouissement professionnel de leurs entreprises, en leur offrant la possibilité de sortir du secteur informel vers le secteur formel aux avantages multiples. Faciliter l'accès aux financements et aux technologies modernes

« Le Programme ACP-UE-PNUD permet l'institutionnalisation des entreprises sous



Les participants/Adiac

le leadership du ministère chargé des Mines ; contribuer à l'élaboration des statuts juridiques des entreprises ; accompagner les entreprises dans le processus d'accès aux services chargés de la sécurité et de la protection sociale ; l'accès aux fonds d'appui et d'accompagnement en vue de concourir à l'émergence des futures entreprises », a conclu Adama-Dian Barry.

La conseillère aux mines du ministre des Industries minières et de la Géologie, Noida Gatsé Ebotehouna Lebela, a, de son côté, soutenu que cet atelier vise, entre autres, à renforcer et à améliorer les capacités des acteurs afin de mieux intervenir dans la gestion des minéraux de développement

négligés. Parmi ces matières premières, elle a cité des minéraux industriels, minéraux de construction, pierres de taille et pierres semi-précieuses. « Le Programme ACP-UE vient à point nommé puisque le pays entend organiser le secteur informel pour une meilleure participation de ce secteur au produit intérieur brut (PIB). L'exploitation artisanale et à petite échelle des ressources minérales en République du Congo joue un rôle déterminant dans l'économie locale, créant des emplois et stimulant le développement économique dans les communautés rurales. Avec cette formalisation, nous osons espérer avoir des structures mieux organisées et plus rentables pour le pays », a-t-elle rappelé, déplorant le fait que ce

secteur n'est pas réglementé, entraînant ainsi des inefficacités, des pratiques non durables et un manque de protection sociale pour les travailleurs.

Elle espère que la formalisation de ce secteur permettra à ces entités d'avoir accès aux financements, aux technologies modernes et aux marchés structurés. « Elles vont améliorer les conditions de travail, promouvoir les pratiques durables et intégrer ces acteurs dans l'économie formelle », a indiqué Noida Gatsé Ebotehouna Lebela.

Notons que cet atelier s'inscrivait dans le cadre du Programme régional ACP-UE pour la valorisation des minéraux du développement, exécuté par le Pnud à travers l'Afrique, les Caraïbes et le Pacifique.

Parfait Wilfried Douniama

## TRANSPORT MARITIME

## L'intersyndicale de la marine marchande lève son préavis de grève

Après des négociations avec le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Honoré Sayi, et l'administration, l'intersyndicale de la marine marchande a décidé le 1er octobre de lever son préavis de grève lancé depuis le 24 septembre dans la ville de Pointe-Noire.

Il y a quelques jours, les agents de la marine marchande avaient tenu une assemblée générale en intersyndicale, revendiquant ainsi un certain nombre de problèmes, notamment la gestion, le nombre de postes vacants depuis plus de trois ans, les conditions de travail des agents et bien d'autres. Pendant cette réunion, et cela à la suite de la non-prise en compte des doléances des travailleurs, l'intersyndicale avait lancé le 24 septembre à Pointe-Noire un préavis de grève de quatorze jours. Pour trouver des solutions pérennes aux préoccupations légitimes exprimées par l'in-



Réunion entre l'administration et l'intersyndicale/DR

tersyndicale, une réunion a été convoquée, au cours de laquelle le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Honoré Sayi, a reçu tour à tour l'intersyndicale et l'administration de la marine marchande. Pour plus d'harmonie et de

convivialité dans le travail, les deux parties se sont ensuite retrouvées le 30 septembre dans la salle Martin-Parfait-Aimé-Coussoud-Mavoungou. Les conclusions bipartites de l'audience accordée au syndicat, à l'administration par le ministre des Transports ont

pris en compte la codification des primes de logement, la tenue régulière des sessions budgétaires, la prise en compte de la durée de mutation des agents après leur training, l'acquisition d'un groupe électrogène pour remédier aux problèmes de délestage au port, l'équipement progressif des bureaux de mobiliers plus commodes, le renouvellement du parc automobile, le respect de la procédure de passation de marchés publics, l'achèvement du bâtiment érigé par l'Etat pour l'amélioration des conditions économiques et de travail du personnel.

Ce faisant, l'intersyndicale de

la direction générale de Marine marchande a décidé de lever son préavis de grève émis depuis le 24 septembre. Ensuite, elle s'est excusée pour quelques propos diffamatoires tenus contre l'administration. Pour terminer, l'intersyndicale a exprimé sa gratitude à l'endroit du ministre des Transports pour son implication, son sens élevé d'écoute et son impartialité dans sa médiation entre l'administration maritime et l'intersyndicale, dans l'aboutissement heureux, l'apaisement du climat social au sein de la direction générale de la Marine marchande.

Hugues Prosper Mabonzo

## ENVIRONNEMENT

## Les partenaires techniques et financiers au siège de la CCBC

Trois diplomates accrédités à Brazzaville ont effectué, le 30 septembre, en compagnie de la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan Nonault, une descente au siège de la Commission Climat Bassin du Congo (CCBC) afin de renforcer les capacités techniques et financières de ladite institution puis de réaffirmer le soutien de leur pays aux initiatives écologiques.

La descente de l'ambassadeur des États-Unis, Eugene Young, l'ambassadeur de l'Angola, Vincente Mouanda, et l'ambassadeur du Maroc, Ahmmed Agargi, qui s'est inscrit dans la dynamique des efforts de coopération internationale en matière de préservation du climat, avait pour objectif de renforcer les partenariats entre les nations représentées et la CCBC. L'importance des États-Unis, du Maroc et de l'Angola au siège de la CCBC, ouvre la voie à une coopération renforcée, notamment dans les domaines de la formation, de la recherche et du financement des projets environnementaux.

L'occasion a permis aux diplomates et à la ministre de s'informer des avancées ainsi que des défis auxquels fait face la CCBC, une institution régionale-clé pour la protection du deuxième poumon vert de la planète après l'Amazonie.

Au cours de cette entrevue, la secrétaire exécutive de la CCBC et du Fonds bleu pour le Bassin du Congo (F2BC), Arlette Soudan-Nonault, accompagnée de ces partenaires, a fait une visite guidée de l'espace et a aussi rappelé l'importance de la CCBC dans la lutte contre le réchauffement climatique : « la Commission Climat Bassin du Congo

est une pierre angulaire pour la préservation des forêts du Bassin du Congo, qui abritent une biodiversité unique et jouent un rôle crucial dans la séquestration du carbone à l'échelle mondiale », a-t-elle déclaré. La ministre a également mis en avant les défis environnementaux croissants tels que la déforestation illégale, les incendies de forêts et l'exploitation non durable des ressources naturelles.

Le gouvernement américain soutient les initiatives écologiques portées par la CCBC, car il est résolument engagé à soutenir les actions visant la résilience climatique dans cette région importante afin de garantir l'équilibre environnemental mondial. « Je remercie la ministre pour l'invitation offerte à mon égard. Nous sommes le plus grand partenaire de tous les pays membres de la CCBC, nous sommes fiers de ce partenariat et en même temps nous sommes les plus grands investisseurs de la Banque mondiale, et de la Banque africaine de développement. Nous accompagnons toujours le Congo dans la protection du bassin du Congo dont les tourbières. Nous sommes ici pour partager



Les délégations suivant les explications de la ministre/Adiac

notre expérience. Je dois féliciter la ministre pour l'ouverture du siège et du secrétariat de la CCBC», a souligné Eugene Young, ambassadeur des États-Unis au Congo.

Pour sa part, l'ambassadeur de l'Angola, Vincente Mouanda, a indiqué : « Je remercie la ministre de m'avoir donné la possibilité de visiter le secrétariat de la CCBC. Nous sommes très contents. Étant donné que le climat est bon pour le service, et j'espère que tous les experts qui seront ici, y compris ceux de nos pays membres de la CCBC, seront très engagés pour que cette organisation puisse aboutir et favoriser la généra-

tion future ».

A l'issue de cette visite, les parties présentes ont convenu d'explorer des pistes concrètes de collaboration. Il a été question, entre autres, de renforcer les capacités techniques et financières de la CCBC afin de lui permettre de mieux remplir sa mission. En effet, la ministre a évoqué des projets de développement durable incluant des initiatives d'agroforesterie et de reboisement qui pourraient être soutenues par les partenaires internationaux. « Je tiens à remercier tout d'abord son excellence la ministre d'avoir eu l'obligeance de me convier pour que je puisse venir aujourd'hui voir ce cadre

local magnifique. Un local spacieux et fonctionnel, qui permettra bien évidemment à la commission de faire son travail convenablement. Je crois que tout a été pensé d'une manière rationnelle et exigeante pour permettre le confort nécessaire pour que cette commission puisse travailler dans la sérénité », a souligné Ahmmed Agargi chargé d'affaires de l'ambassade du Maroc. Cette visite témoigne de l'importance d'une action concertée pour la gestion des enjeux écologiques spécifiques

du Bassin du Congo. Elle marque une étape importante dans le renforcement des alliances stratégiques autour de la lutte contre le réchauffement climatique et la protection de l'environnement. Signalons qu'avec cette visite, la CCBC confirme son rôle central dans la diplomatie environnementale. En fédérant les acteurs de divers horizons, l'institution se positionne comme acteur-clé pour la mise en œuvre des accords internationaux sur le climat, à l'image de l'Accord de Paris. La présence des acteurs internationaux témoigne de l'importance stratégique du Bassin du Congo dans les discussions globales sur l'environnement.

Fortuné Ibara

# ADIAC

Toute l'actualité  
Du Bassin du Congo  
EN VIDÉO

www.adiac.tv



AGENCE D'INFORMATION  
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesse  
Brazzaville - République du Congo



## RÉVENDICATIONS SOCIALES

# La grève enclenchée à l'Université Marien-Ngouabi

Le collège intersyndical de l'Université Marien-Ngouabi (UMNG) a entamé, le 1er octobre, à Brazzaville une grève générale illimitée, au terme d'une réunion des plateformes syndicales tenue le 30 septembre.

Le collège a fait savoir que cette décision fait suite à l'inaction du gouvernement face aux problèmes des travailleurs de l'UMNG énumérés dans le préavis de grève émis le 26 septembre. Les plateformes syndicales revendiquent le paiement de tous les salaires dus, le règlement des heures non payées depuis 2018 et la signature d'un nouveau protocole d'accord.

Le collège intersyndical a exprimé son indignation face à l'indifférence des autorités en cette période de rentrée scolaire, et a décidé de suspendre toutes les activités académiques, à l'exception des soutenances de thèses de doctorat. Il met en garde contre toute tentative de récupération politique de cette grève.



Les membres du collège intersyndical de l'UMNG/Adiac

**Préavis de grève au CFCO** Chemin de fer Congo-océan L'intersection syndicale du (CFCO) a lancé, le 30 septembre, à Pointe-Noire un préavis de grève par rapport aux

retards de paiement des salaires des cheminots. Dans une correspondance adressée au directeur général de ladite société, les cheminots, faisant suite au courrier n°41/ISS/2024 du 24 septembre 2024 portant paiement des salaires du mois de juillet 2024, ont pris la décision d'annoncer ce préavis de grève. Selon la correspondance, cette décision a été prise à l'approche de la rentrée scolaire prévue pour le 2 octobre 2024. A cet effet, les partenaires sociaux ont exigé le paiement effectif du salaire de mois de juillet 2024. Les cheminots, poursuit la correspondance, accumulent à ce jour plus de trente mois d'arriérés de salaires et commencent à désespérer quant à leur avenir et celui de leurs familles.

**Fortuné Ibara**

## RENTÉE SCOLAIRE 2024-2025

# La Sclog à la rescousse des enfants orphelins

A la faveur de la rentrée 2024-2025, la Société commune de logistique (Sclog), spécialisée dans le stockage et transport massif de produits pétroliers, a apporté le 30 septembre à Brazzaville des fournitures scolaires aux enfants des orphelinats dans le cadre de sa responsabilité sociétale.

L'initiative confirme à nouveau la volonté de cette entreprise de soutenir l'école congolaise et de jouer sa part pour la formation des élites du pays. Ce don comprenant des livres, des cahiers, des stylos, des crayons, des sacs à dos et d'autres fournitures essentielles permettra aux enfants de trois orphelinats bénéficiaires à renouer cette année avec l'école.

A l'orphelinat Notre-Dame-de-Nazareth, la sœur Marie Thérèse Ongayolo héberge une soixantaine d'enfants qui fort heureusement vont presque tous à l'école. Elle a réceptionné un lot de kits scolaires complets.

Emue par ce geste généreux, elle a indiqué : « *Merci de tout cœur, la chose importante c'est de leur donner une formation scolaire. L'effort que vous faites pour nous aider n'est pas vain. Tous ne réussissent pas, mais certains deviendront des cadres demain. Que votre entreprise grandisse.* »

Réagissant à ce propos, la directrice générale de la Sclog, Amandine Sinonin, a encouragé ces enfants en ces termes : « *Travaillez bien, soyez de grands opérateurs pour pouvoir passer un stage à la Sclog.* ». La Sclog œuvre depuis quatorze années dans l'humanitaire et dans le social. S'engager dans l'éducation scolaire garantit un apprentissage fondamental pour tous, contribue à une citoyenneté productive, au développement durable, à une croissance inclusive, à l'égalité entre les

sexes, à la cohésion nationale, à la paix et à la prospérité et favorise les progrès vers tous les autres objectifs du développement durable.

A l'orphelinat Bon Pasteur, qui existe depuis 1966 à Poto-Poto, on trouve près de cinquante enfants abandonnés y compris des nourrissons dont Antoinette qui a vingt mois d'âge et Espérance qui est arrivée à la naissance, mais totalise actuellement douze mois.

La responsable de l'orphelinat Bon Pasteur, la sœur Hélène Ahadji, a reçu, pour le compte de ces enfants, sa part de kits scolaires. Cette dernière a prononcé des paroles de bénédictions. « *Que le Seigneur puisse rendre au centuple à vous et à la société Sclog* », a-t-elle déclaré. Dans ces centres d'accueil, les activités quotidiennes tournent autour des cours scolaires dans un espace improvisé, de la cuisine, du ménage et des jeux. Avec un sens élevé de mère et entourée de ces enfants vulnérables dont elle embrasse au passage, la directrice générale de la Sclog a questionné la pensionnaire Emeranciele sur sa vocation. Cette dernière a répondu : « *j'aime bien les maths* ».

La sœur Adolphine Louloundadio, une des trois sœurs responsables de l'orphelinat Yamba Nga, a également réceptionné un lot de kits scolaires de la société Sclog pour subvenir aux besoins de la rentrée scolaire de ces enfants. Cette donation est, pour elle, « *un signe d'amour et de*



*compassion envers les enfants* ». Et d'ajouter : « *C'est déjà beaucoup ce que vous avez apporté. A travers ce geste, ils ne se sentiront pas abandonnés* ».

## Sclog investit des millions pour l'éducation des enfants

L'engagement sociétal de la Sclog va au-delà de la mission logistique. C'est ainsi qu'une forte délégation composée de la gestionnaire paie et formation, Albertine Nsiloulou, du secrétaire réceptionniste, Josée Ndza et de la cheffe du personnel, Anne Clarisse Ngouari accompagnait la directrice générale de la Sclog dans les trois sites d'orpe-

linats pour la séance de remise de don de kits scolaires.

Face à la presse, Amandine Sinonin a évoqué la nécessité d'investir dans le secteur éducatif. Dans la ville de Ouesso, par exemple, cette entreprise a dégagé d'importantes sommes d'argent pour la construction d'une infrastructure scolaire. Elle a déclaré : « *Nous réalisons plusieurs actions sociétales en faveur du bien-être et de l'éducation. Outre les kits scolaires offerts, cette année nous sommes en train de construire des salles de classe d'une école à Ouesso. Chaque année, nous soutenons des actions éducatives et l'ap-*

*Une remise symbolique des kits scolaires/Adiac prentissage. Plusieurs fois, nous accueillons dans nos locaux des stagiaires. Nous croyons que participer à l'éducation des enfants leur permettra de bâtir un avenir meilleur pour le Congo.* ».

Dans la ville de Brazzaville comme ailleurs dans les autres cités du monde, la plupart des orphelinats sont gérés par des congrégations religieuses. Par ailleurs, les religieuses n'ont pas les moyens pour faire face aux problèmes de ces enfants vulnérables, mais leur défi majeur consiste à les nourrir, les abriter correctement et surtout de les élever dans le respect d'autrui et la dignité.

**Fortuné Ibara**

## ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS

## Remise des kits aux femmes handicapées

Les femmes vivant avec handicap, toutes catégories confondues, ont reçu, le 27 septembre, à Brazzaville des kits d'activités génératrices de revenus qui leur permettront d'avoir une autonomie financière.

Le don permettra à cette couche vulnérable d'exercer le petit commerce. Il a été composé notamment de sacs de riz, de sacs de farine, de marmites, de produits laitiers, de pétrisseurs, de kits de l'hygiène menstruelle, de poissons salés et de bidons d'huile.

Treize bénéficiaires restantes venues des arrondissements Talangai, Mfilou et Makélékélé ont réceptionné le don dans le cadre du projet d'appui via le Fonds d'auto-assistance de l'ambassade des Etats-Unis au Congo.

Le projet a été réalisé sur une période de dix mois, pour un montant de 3,15 millions FCFA. Il vise à contribuer à l'intégration socio-économique des filles et femmes handicapées victimes de violences multiformes, à accompagner vingt-cinq filles et femmes.

La donation a été faite par

l'organisation non gouvernementale dénommée « Observatoire handicap humanité (H2O) », par sa branche collectif Liloba que dirige Emmanuel Bati, lors de la cérémonie organisée sur le thème « *L'appui de l'assistance à l'autonomisation socio-économique des jeunes filles et femmes handicapées victimes des violences multiformes* », en présence de l'administrateur maire de Mfilou, Bibiane Itoua Kouloumbou et d'autres représentants.

Emmanuel Bati a souligné quatre piliers fondamentaux de son organisation dans son allocution: le handicap, l'humanaire, le développement et les violences basées sur le genre faites aux jeunes filles et femmes handicapées. Il a annoncé que dans une étude menée par son organisation, 80% des femmes handicapées constituent



Bibiane Itoua Kouloumbou remet un échantillon de Kits/Adiac

des familles monoparentales ayant des enfants non scolarisés et 20% pratiquent le sexe de survie.

A cet effet, pour éradiquer la pauvreté en milieu de cette couche vulnérable, H2O s'est assigné la mission de former cent femmes. Soixante-douze ont subi une forma-

tion en top vente, porteuse des activités génératrices de revenus. « *C'est ainsi que H2O avait soumissionné à l'outil de financement de l'ambassade des Etats-Unis. Vingt-cinq ont bénéficié de ce financement, quarante-sept restantes attendent encore* », a-t-il

déclaré. L'administrateur maire de Mfilou, Bibiane Itoua Kouloumbou, a exhorté les femmes que les kits des activités génératrices de revenus leur permettront de se prendre en charge et d'avoir une autonomie financière.

**Lydie Oko**

## VIE ASSOCIATIVE

## Un nouveau siège pour le Pajed

La cérémonie marquant l'implantation du Programme d'assistance juridique pour l'égalité en droit (Pajed) et l'installation de ses bureaux a eu lieu, le 27 septembre, sous le patronage d'Ingrid Mouandzibi, en présence des autorités civiles et militaires.

Ingrid Mouandzibi, présidente du Pajed, a précisé dans son allocution de circonstance que depuis sa sortie officielle, voilà sept années, jour pour jour, le Pajed, fort de ses objectifs et missions, ne cesse de respecter l'agenda qu'il s'est imposé en organisant de telles rencontres pour marquer un arrêt et faire un état des lieux sur le respect des droits humains en République du Congo.

Ainsi, permettez-moi de vous annoncer d'ores et déjà, a-t-elle prévenu, que le Pajed est déjà à pied d'œuvre pour l'élaboration de son rapport annuel sur la situation des droits de l'homme en République du Congo. Se référant à la Constitution du Congo du 15 octobre 2015 qui dispose dans son article 25 que « *Tout citoyen a le droit d'exprimer et de diffuser librement son opinion par la parole, l'écrit, l'image ou par tout autre moyen de communication. La liberté de l'information et de la communication est garantie (...) L'accès aux sources d'information est libre et protégé dans les conditions déter-*



minées par la loi », a spécifié la présidente du Pajed, Ingrid Mouandzibi.

Elle estime que l'accès à l'information joue un rôle important dans le développement, la démocratie et l'égalité ; certes, l'accès universel à l'information comme étant un droit humain nécessaire pour la protection et la jouissance des autres droits signifie que chaque personne a le droit de rechercher, de recevoir et de communiquer des informations. Ce droit fait partie intégrante du droit à la liberté d'expression.

En outre, lorsque les citoyens

sont informés, a-t-elle confié, ils sont en mesure de prendre des décisions en connaissance de cause et d'agir utile pour l'avancement de la République du Congo. Nous visons ici les jeunes qui constituent la grande réserve de ressources humaines et force pour la construction dans la durée d'un Congo meilleur, la marche vers le développement. « *Cette jeunesse créative et vibrante, déclarait le président de la République du Congo dans son allocution du 16 avril 2021, est à la fois*

Photo de famille prise lors de la cérémonie/Adiac

notre force vitale et notre espoir. Elle figure», a-t-il martelé, au premier rang de mes priorités car c'est à nous, gouvernants, qu'il revient de construire le Congo qu'elle mérite, a-t-elle noté.

Dès lors, il s'impose à nous, défenseurs des droits humains, de bâtir un certain nombre de stratégies pour sensibiliser la population et surtout les jeunes au respect et à la jouissance desdits droits. Pour ce faire, le Pajed érigé en outil social ne peut se passer de ces dispositions légales rappelées supra pour accomplir

ses missions, notamment celles de la sensibilisation. Vous me demanderez certainement les raisons, les missions et objectifs que notre structure s'est assignés d'assumer (...).

Parlant de la justice, a-t-elle poursuivi, nul n'est besoin de rappeler qu'elle n'est d'abord une fonction que l'Etat congolais exerce à titre de monopole, sous forme d'un service public original, qui doit concilier la protection des droits et des intérêts légitimes des justiciables, mais aussi offrir une justice de qualité qui réponde aux exigences de procès équitable consacrés tant par la Déclaration universelle des droits de l'homme que les textes légaux et instruments juridiques de défense des droits de l'homme ratifiés par le Congo. Dans un Etat de droit, c'est elle qui doit avoir la primauté... Il sied de noter que cette activité a coïncidé avec la célébration par anticipation de la Journée internationale de l'accès universel à l'information adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies dans sa résolution 74/5 du 15 octobre 2019.

**Guillaume Ondze**

## HAÏTI

# La moitié de la population confrontée à une insécurité alimentaire aiguë

Le nombre de personnes confrontées à une faim aiguë en Haïti atteint désormais la moitié de la population du pays, alors que le Conseil de sécurité a décidé de prolonger la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS) pour aider la police haïtienne à faire face à la violence des gangs.

Selon la dernière analyse du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), Haïti continue de faire face à une crise sécuritaire importante, 5,4 millions de personnes luttant pour se nourrir et nourrir leur famille chaque jour, ce qui représente l'une des proportions les plus élevées de personnes en insécurité alimentaire aiguë dans le monde, a souligné le Programme alimentaire mondial (PAM) dans un communiqué. Parmi elles, deux millions sont aux prises avec des niveaux de faim d'urgence (IPC Phase 4), confrontées à des pénuries alimentaires extrêmes, à une malnutrition aiguë et à des niveaux élevés de maladies. Au moins 6 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays vivant dans des abris temporaires à Port-au-Prince, la capitale haïtienne, après avoir fui leurs domiciles sont désormais confrontées à des niveaux catastrophiques d'insécurité alimentaire (IPC Phase 5), selon le dernier rapport de l'IPC. « Il ne peut y avoir de sécurité ni de stabili-



La distribution de la nourriture DR

té en Haïti alors que des millions de personnes sont confrontées à la faim », a déclaré la directrice exécutive du PAM, Cindy McCain. Les agences humanitaires et les ONG alimentaires en Haïti ont besoin de 230 millions de dollars pour mettre en œuvre des programmes jusqu'à la fin de l'année. Elles continuent de rencontrer des difficultés pour accéder aux communautés vivant dans des zones contrôlées par des

gangs. Les attaques violentes et les combats liés aux gangs ont augmenté à Port-au-Prince début 2024, forçant les opérations de transport maritime et aéroportuaire à s'arrêter temporairement. Des centaines de milliers de personnes ont dû quitter leur domicile en quête de sécurité. Au moins 3 661 personnes ont été tuées depuis janvier de cette année. Le PAM a aidé 1,35 million de personnes dans tout le pays

jusqu'à présent en 2024. Les gangs contrôlent la majeure partie de la capitale haïtienne, Port-au-Prince.

### La Mission multinationale d'appui à la sécurité prolongée

De son côté, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté à l'unanimité, une résolution par laquelle il proroge jusqu'au 2 octobre 2025 le mandat confié à la MMAS dirigée par le Kenya. Un

premier contingent d'environ 400 policiers kenyans a été déployé fin juin pour appuyer la Police nationale d'Haïti à affronter la violence des gangs. Un second contingent kenyan de 200 policiers est arrivé mi-juillet et en septembre des policiers de la Jamaïque ont été déployés. D'autres pays ont promis d'envoyer des policiers (Bahamas, Bangladesh, Barbade, Belize, Bénin, Tchad). Au total, la Mission doit compter environ 2 500 officiers de police. Le Conseil de sécurité se déclare préoccupé par la situation en Haïti, « s'agissant notamment de la violence, des activités criminelles et des déplacements massifs d'Haïtiens ». Il réaffirme « la nécessité de continuer de mener un processus politique dirigé et contrôlé par les Haïtiens qui permette la tenue d'élections présidentielle et législatives libres et régulières » et rappelle le mandat de la Mission multinationale, qui consiste à créer les conditions de sécurité propices à leur tenue.

Noël Ndong

## CHINE

# La 2<sup>e</sup> exposition sur la chaîne d'approvisionnement renforcera le soutien aux participants africains

La deuxième exposition internationale de la chaîne d'approvisionnement de la Chine, prévue du 26 au 30 novembre, fournira un soutien accru aux participants des pays africains, a annoncé dimanche le Conseil chinois pour la promotion du commerce international.

Le renforcement de ce soutien vise à « ouvrir volontairement et unilatéralement le marché chinois à l'Afrique », suite à la décision prise lors du Sommet 2024 du Forum sur la coopération sino-africaine plus tôt ce mois-ci, a déclaré Wang Linjie, porte-parole du conseil lors d'une conférence de presse. En particulier, l'exposition adaptera des stratégies spécifiques à chaque pays pour mieux faire correspondre l'offre et la demande, aidant les entreprises africaines à trouver des partenaires et des acheteurs appropriés en Chine, a annoncé Mme Wang.

Elle comprendra également des forums et des événements parallèles réunissant des délégués de gouvernements africains, d'associations commerciales, de groupes de réflexion et d'organisations internationales afin de renforcer la présence de l'Afrique dans la coopération de la chaîne d'approvisionnement et industrielle mondiale, a noté la

porte-parole.

« Nous tirerons parti du rôle de l'exposition dans la promotion du commerce, de l'investissement, de l'innovation et des échanges pour aider les entreprises chinoises et africaines à approfondir la coopération de la chaîne d'approvisionnement et industrielle, tout en favorisant la croissance commerciale

mutuelle, les intérêts partagés et les progrès communs », a-t-elle ajouté.

Plusieurs pays africains, dont l'Éthiopie, la Côte d'Ivoire, le Rwanda et le Maroc, ainsi que l'Union africaine, ont confirmé leur participation à la deuxième exposition internationale de la chaîne d'approvisionnement de la Chine, qui se concentrera sur des secteurs

tels que l'agriculture et l'exploitation minière.

Selon un récent rapport officiel, la Chine est restée le plus grand partenaire commercial de l'Afrique pour la 15<sup>e</sup> année consécutive, les échanges commerciaux bilatéraux atteignant 282,1 milliards de dollars en 2023.

La Chine a annoncé qu'elle accorderait à tous les pays les moins avancés ayant des relations diplomatiques avec elle, parmi lesquels 33 pays d'Afrique, un traitement tarifaire zéro pour les lignes tarifaires à 100%.

Xinhua

**« Nous tirerons parti du rôle de l'exposition dans la promotion du commerce, de l'investissement, de l'innovation et des échanges pour aider les entreprises chinoises et africaines à approfondir la coopération de la chaîne d'approvisionnement et industrielle, tout en favorisant la croissance commerciale mutuelle, les intérêts partagés et les progrès communs »,**

## ECHANGES CULTURELS

## Un étudiant japonais à Brazzaville pour préparer sa soutenance sur la Sape

En séjour en République du Congo, l'étudiant japonais, Homma Hayatho, 24 ans, fera des recherches sur l'art vestimentaire qui est la Sape, autrement dit Société des ambianceurs et des personnes élégantes. Durant six mois, l'étudiant japonais va préparer sa soutenance à Brazzaville, sur cet art adulé par les amoureux de la fringue.

Accompagné de son moniteur, Pivot Maxime Mabandza, l'étudiant japonais a foulé les locaux de l'agence d'information d'Afrique centrale « Les Dépêches de Brazzaville » pour faire part de son amour pour la Sape et du choix qu'il a porté sur cet art pour préparer sa soutenance. « Je suis étudiant japonais, j'apprends l'anthropologie culturelle. Je soutiens ma thèse de master sur la Sape. Si je suis venu préparer cette soutenance ici, c'est parce que le Congo Brazzaville est le pays originaire de la Sape. Je suis venu donc m'enquérir de cette culture vestimentaire pour une durée de six mois avant de repartir dans mon pays le Japon », a expliqué le jeune étudiant japonais.

Homma Hayatho a fait savoir qu'il s'intéresse bien à la Sape et pour approfondir plus de connaissances sur cet art qui tire son origine du Congo Brazzaville, il s'est servi de l'Internet et quand il a cliqué sur la Sape, il est tombé sur le sapeur congolais Maxime Pivot Mabandza, qui s'était rendu au Japon en 2014, voici aujourd'hui dix ans. C'est ainsi qu'il a pris attache avec lui et est venu au Congo depuis le 12 août dernier pour repartir dans son pays en janvier 2025, soit six mois après. « Je passe très bien mon séjour ici au Congo. Je suis en train de bien assimiler mes cours sur la Sape à l'école de Pivot Maxime Mabandza qui m'habille sur la marque «Pivot Maxime-Made in Congo». Je vais également au contact des événements culturels et croiser d'autres sapeurs. Ce que j'apprécie aussi, c'est que le Congo est un pays de

paix et la Sape aussi véhicule un message de paix », a indiqué l'étudiant japonais.

Son moniteur, Pivot Maxime Mabandza, s'est dit très fier de recevoir Homma Hayatho, un jeune étudiant japonais, venu préparer sa soutenance sur la Sape. Cela montre à suffisance combien la Sape est une culture à valoriser et à soutenir par les pouvoirs publics. « La Sape est un patrimoine national. Et parmi les événements que nous allons mettre en exergue avant le départ de notre ami, le Japonais Homma Hayatho, il y a le concours de la Sape à l'attention de la jeunesse congolaise, puisque cette année a été décrétée «Année de la jeunesse» par le président de la République, chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso. Nous profitons de cela pour organiser un concours de la Sape à l'intention des jeunes des neuf arrondissements de la ville de Brazzaville, auquel prendra part l'étudiant japonais avant qu'il ne reparte dans son pays natal », a souligné Maxime Pivot Mabandza.

#### Homma Hayatho sur le ring vestimentaire avec des jeunes sapeurs congolais

Ce concours de la Sape qui est prévu pour décembre prochain au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza mettra aux prises plus d'une vingtaine des jeunes brazzavillois, sélectionnés dans les neuf arrondissements de la ville de Brazzaville. Ces jeunes porteront quatre tenues, à savoir tenue de ville, demi-dakar, tenue cérémoniale et tenue décontractée ou relaxe. Toutes ces tenues



Homma Hayatho et Pivot Maxime Mabandza le formateur/Adiac

sont de la marque «Pivot Maxime-Made in Congo» cousues par Christ Loulala Nsengo Kouli Mbendé. Ça sera aussi une manière d'évaluer leur niveau d'apprentissage. Mais,

avant ce concours, ces jeunes vont d'abord passer une formation à l'école de Maxime Pivot Mabandza. Cette formation sera lancée le 15 octobre, et se tiendra sur deux sites,

un à Makélékélé dans le premier arrondissement et un autre à Ouenzé dans le cinquième arrondissement de Brazzaville. « Un sapeur étant celui-là qui est actif, dans mon école, je forme aussi les jeunes brigands et ceux qui ont abandonné l'école. A l'issue de cette formation sapologique, il y aura des couturiers, des menuisiers, des maçons, des mannequins, des stylistes, bref une manière de lier la Sape au métier. J'en profite de l'occasion pour lancer un appel aux pouvoirs publics, aux mécènes de me soutenir dans ce projet. L'idéal est d'avoir de grands couturiers congolais dans le domaine des prêt-à-porter, afin qu'on porte des «made in Congo» », a précisé le formateur.

Enfin, Pivot Maxime Mabandza a rappelé que, courant cette année, il célèbre ses dix ans de carrière de son passage au Japon. « Je suis allé au Japon en 2014, et en 2024, cela fait dix ans. Depuis lors, j'ai déjà tourné quatre documentaires avec les Japonais. J'ai reçu en 2018 Inokey, une star japonaise qui était venue faire un documentaire sur moi, je l'ai habillé avec ma marque «Pivot Maxime-Made in Congo» et je lui ai confectionné douze tenues qu'elle a amenées au Japon. Homma Hayatho ramènera aussi la marque «Pivot Maxime-Made in Congo» au Japon. Après Inokey, j'ai reçu plusieurs délégations japonaises, il y a même deux chaînes japonaises qui étaient venues tournées un documentaire avec moi », a-t-il fait savoir.

**Bruno Zéphirin Okokana**



## Deuxième édition du Colloque de l'APEC Congo : Financement Agricole et Recouvrement des Créances au Cœur des Débats

Les 3 et 4 octobre 2024 se tiendra à Brazzaville, dans les prestigieuses Tours Jumelles, la deuxième édition du colloque de l'Association Professionnelle des Établissements de Crédit (APEC). Cette rencontre, qui débutera à 08h00, réunira des experts du secteur financier, des professionnels du crédit et des acteurs du secteur agricole pour discuter d'un thème d'une importance fondamentale : « La problématique globale du financement de la filière agricole et les difficultés de recouvrement des créances ». Sous le patronage du ministre de l'Économie et des Finances, M. Jean-Baptiste ONDAYE, cet événement s'annonce riche en échanges et en perspectives pour l'avenir du financement agricole. Le premier axe de discussion portera sur « La problématique du financement de la filière agricole ». Ce sujet abordera les obstacles auxquels font face les agriculteurs pour accéder aux financements, mais aussi les opportunités qui peuvent émerger dans ce secteur stratégique. Les participants examineront l'état actuel du financement agricole, en explorant les défis de taille comme l'instabilité des marchés, l'accès aux ressources et la gestion des risques.

Un autre thème majeur de ce colloque sera « Le rôle des fonds de garantie en Afrique et en zone CEMAC ». Dans un contexte où de nombreux secteurs économiques jouent un rôle déterminant dans le développement des pays africains, les fonds de garantie s'avèrent être des leviers indispensables pour assurer l'accès aux fonds et rassurer les établissements bancaires. Ce débat permettra de mieux comprendre comment ces mécanismes fonctionnent et leur rôle clé dans la réduction des risques liés au financement des projets.

Les organisateurs aborderont également « La protection des consommateurs en matière de produits et services bancaires ». Ce thème s'intéresse aux mesures prises pour protéger les emprunteurs, face aux risques de surendettement ou de contrats inéquitables. Il s'agira d'évaluer les politiques actuelles en matière de protection des consommateurs et d'identifier les points à améliorer dans le cadre des services bancaires en Afrique.

Enfin, le colloque se penchera sur « La problématique du recouvrement des créances ». Ce dernier sujet est capital, car la question du recouvrement reste l'un des principaux freins à l'octroi du crédit. Les participants tenteront de trouver des solutions innovantes pour proposer des pistes d'amélioration aux pratiques de recouvrement dans le secteur bancaire.

Ainsi, cette deuxième édition du colloque de l'APEC promet d'être un rendez-vous incontournable pour les professionnels du crédit et de la finance, avec l'ambition de faire progresser le financement de la filière agricole et d'améliorer les pratiques en matière de recouvrement des créances.

## FRANCOPHONIE

## Un rapport du Sénat français demande la création d'un « Erasmus »

Le média « Public Sénat » rapporte que 2024 est une année « d'effervescence francophone ». Elle est ponctuée de temps forts et inédits pour la langue française. Un rapport du Sénat français demande la création d'un « Erasmus ». Extraits de l'article.

Cet été, avec l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques. Les trente ans de la loi Toubon le 4 août dernier, adoptée en 1994, elle encadre l'emploi du français dans la société et vise à combattre les « anglicismes ». Et du 19e sommet de la Francophonie qui aura lieu les 4 et 5 octobre à Villers-Cotterêts (Aisne), le premier à se tenir dans l'hexagone depuis 33 ans, c'était alors au Palais de Chaillot, en plein cœur de la capitale.

### Dans la continuité du rapport de 2017

Dans ce contexte, la commission de la Culture, de l'Éducation, de la Communication et du Sport veut « apporter sa contribution aux réflexions en cours sur l'évolution de la langue française et de son rayonnement ». Son rapport est dans la continuité de celui de 2017, intitulé : « Francophonie : un projet pour le XXIe siècle ». Il recommandait de faire des Outre-mer « la tête de pont de cette politique » ou d'inciter les hauts fonctionnaires à utiliser le français comme langue internationale. Cette nouvelle mission d'information formule dix-sept recommandations pour « œuvrer en faveur d'une francophonie ouverte, attractive et volontaire » et à « renforcer la loi Toubon ». Elle a été confiée à Catherine Belrhiti, sénatrice Les Républicains de Moselle, Yan Chantrel, sénateur socialiste des Français de l'étranger et Pierre-Antoine Levi, sénateur centriste du Tarn-et-Garonne.

### « Le français doit demeurer la langue de travail des institutions européennes »

Les rapporteurs rappellent que « Francophonie et multilinguisme vont de pair ». Ils indiquent que « le rayonnement du français ne peut être assuré que dans le respect de la diversité linguistique, à l'international et en France ». C'est pourquoi ils dénoncent « la dérive vers un monolinguisme anglophone dans les organisations internationales » et ce constat est « particulièrement alarmant dans les institutions européennes ». Le français ne représente que 2 % des documents du Conseil



européen, 3,7 % de la Commission européenne et 11,7 % du Parlement européen. Elle est pourtant l'une des langues officielles de l'UE. Face à ce constat, les sénateurs recommandent de « mener une stratégie offensive en lien avec les pays francophones de l'Union européenne pour que le français demeure la langue de travail des institutions européennes ».

Le document note que « le multilinguisme est aussi une valeur à défendre à l'échelle nationale ». On dénombre soixante-quinze langues dans le pays, dont une majorité de langues régionales. La loi « Molac » de 2021 leur a apporté une protection. Elle oblige l'Etat et les collectivités territoriales à agir pour leur préservation. Les élus veulent continuer à les promouvoir « dans le cadre d'un dialogue constructif entre l'Etat et les collectivités ».

### Les professeurs de français comme « grande

**cause de la francophonie »** Près de 140 millions de personnes apprennent le français. C'est la deuxième langue la plus apprise dans le monde. Les effectifs et la formation des enseignants sont donc un enjeu central. Or, « la pénurie d'enseignants de français est l'une des plus grandes difficultés auxquelles la francophonie est confrontée », indique les sénateurs. Pour doubler les effectifs d'élèves scolarisés d'ici 2030, l'objectif donné par Emmanuel Macron, ils évaluent à 25 000 personnes le besoin de recrutement dans le réseau d'enseignement français à l'étranger. En conséquence, les rapporteurs demandent de faire de la valorisation du métier d'enseignant de français la « grande cause de la francophonie ». Pour eux, les Etats et gouvernements francophones « doivent passer à la vitesse supérieure » sur le sujet et prendre en compte que « les professeurs de français sont les premiers ambas-

sadeurs de la langue française sur le terrain ».

Les parlementaires admettent que « l'apprentissage du français, notamment dans certains pays africains, est de plus en plus appréhendé sous le sceau du pragmatisme ». Ces jeunes se posent souvent la question : « Le Français, pour quoi faire ? ». Les rapporteurs répondent par « un atout pour le parcours de vie ». Leur souhait est que la maîtrise de la langue leur offre des opportunités pour faire des études supérieures. C'est pourquoi, ils recommandent la création d'un « Erasmus francophone », pour « susciter chez la population étudiante un sentiment d'appartenance à l'espace francophone ».

### Un programme de mobilité pour les jeunes chercheurs

L'espace francophone doit aussi « être synonyme de mobilité pour les doctorants et les jeunes chercheurs ». Le rapport demande aux pays

francophones de s'emparer de cet enjeu. De travailler sur la levée des obstacles administratifs et financiers qui freinent la mobilité. Mais aussi sur la mise en place de mécanismes plus flexibles et incitatifs. Objectif : mettre en place un programme de mobilité en faveur des jeunes chercheurs dans l'espace francophone.

Depuis une vingtaine d'années, la diffusion du savoir en français recule dans le monde. « La prédominance de l'anglais scientifique est entretenue par l'incitation, voire l'injonction faite aux chercheurs à publier en anglais », se désolent les élus. Pour eux, « il convient d'encourager et de valoriser la production scientifique en français. Notamment dans le cadre de l'évaluation des chercheurs ». Ces derniers souhaitent aussi voir l'émergence d'un « espace scientifique francophone ».

### Les enjeux du numérique

Un autre domaine où l'anglais prédomine : le secteur du numérique. A noter que sa place se restreint quand même progressivement depuis une dizaine d'années sous l'effet de l'arrivée de personnes pratiquant d'autres langues. Le français occupe la deuxième place en termes de contenus et la quatrième comme utilisation par les internautes. Elle devrait encore se renforcer avec la venue de nouveaux internautes en provenance d'Afrique. Pour accentuer ce scénario, le rapport recommande « d'intensifier la lutte contre la fracture numérique dans l'espace francophone ». Et pour valoriser le français sur le numérique, « un autre enjeu de taille est d'améliorer la découvrabilité des contenus francophones », soutiennent les élus. Les secteurs des industries culturelles et de l'édition scientifique sont particulièrement concernés face aux grands groupes anglo-saxons. La France et le Québec collaborent déjà activement sur cette question. Les parlementaires y voient « un cadre d'action prometteur qui mériterait d'être élargi à l'ensemble des partenaires francophones ».

Durant les années d'études, moment charnière dans la vie de chacun et idéal pour s'ouvrir au monde, Erasmus offre de multiples moyens de voyager par le biais de son programme d'échanges. Ce programme s'est donné pour but de faciliter la mobilité des étudiants tout en valorisant la compatibilité des qualifications sur le territoire européen en mettant en place plusieurs mesures visant à donner des chances d'accès à des étudiants de tous milieux sociaux.



# AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES  
DU BASSIN DU CONGO

ADIACTV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

## ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ  
LE QR CODE



## ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso  
Brazzaville - République du Congo  
(+ 242) 05 532 01 09  
[info@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:info@lesdepechesdebrazzaville.fr)

## TUNISIE

## La Ligue des Etats arabes décide de dépêcher une mission d'observation pour l'élection présidentielle

La Ligue des Etats arabes a décidé de dépêcher une mission d'observation en Tunisie à l'occasion de l'élection présidentielle tunisienne, dont le scrutin est prévu pour le 6 octobre.

Cette décision a été prise en réponse à l'invitation de la part de Farouk Bouaskar, président de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), a indiqué mardi la Ligue dans un communiqué.

La mission d'observation est composée du secrétaire général adjoint de la Ligue

Hussein Hindaoui et de 14 membres de différentes nationalités des Etats membres.

D'après le bureau de communication de la Ligue, la mission d'observation tiendra des rencontres avec les différentes parties concernées par le processus électoral, notamment l'ISIE,

«afin de prendre connaissance des efforts déployés pour organiser cet enjeu électoral important».

Un communiqué préliminaire sera publié à l'issue du scrutin, incluant les premières observations sur le processus électoral, et un rapport final devrait être élaboré et adressé au secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, contenant des observations détaillées de la mission ainsi que des recommandations pouvant contribuer à améliorer les futures échéances électorales, d'autant plus que ce rapport final sera envoyé aux parties tunisiennes concernées.

**«afin de prendre connaissance des efforts déployés pour organiser cet enjeu électoral important»**

## BÉNIN

## Baisse des échanges commerciaux au deuxième trimestre par rapport au trimestre précédent

Les exportations du Bénin ont connu une baisse au deuxième trimestre par rapport au premier trimestre de l'année en cours, révèle un bulletin des statistiques du commerce extérieur publié mardi.

D'après le Bulletin trimestriel des statistiques du commerce extérieur, réalisé par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INStAD), les exportations de marchandises du Bénin au deuxième trimestre ont connu une baisse de 12,9% par rapport au premier trimestre 2024.

Les tourteaux et autres résidus solides, les huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux et préparations, ainsi que les fruits à coque comestibles sont les principaux produits ayant contribué à la baisse des exportations, explique la même source.

Cependant, en glissement annuel, les ventes à l'extérieur affichent une hausse de 25,6%, selon le bulletin.

S'agissant des importations de marchandises, elles sont en baisse de 13,2% au deuxième trimestre 2024 par rapport au trimestre précédent, indique la même source, précisant que les principaux biens acquis à l'extérieur ayant contribué à cette baisse des importations sont l'engrais, les herbicides, inhibiteurs de germination et régulateurs de la croissance des végétaux, ainsi que les engrais minéraux ou chimiques azotés.

Xinhua

## NÉCROLOGIE

Les enfants Ndala (Kisito, Gisèle, Emma, Edwige, Audrey...) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère, Julienne Babindamana, survenu le 21 septembre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n°849 rue Moundongo à Makélékélé, marché Bourreau, croisement avenue des dalettes.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



La famille Koud (Jean-Jacques, Edo, Solange, Mathurin Dédé, Lysiane, Edi.....) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur sœur Mme Koud Mauricette Christine, épouse Lecombat, survenu à Orléans en France, le 22 septembre 2024.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis au n°1 avenue de l'Intendance à Mpila-Brazzaville. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



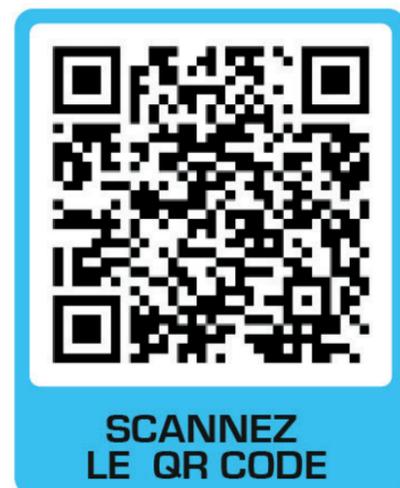
**ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT**

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE



# LIBRAIRIE LES MANGUIERS

# LIBRAIRIE LES MANGUIERS

## Un Espace de Vente

Une sélection unique de la  
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.



## Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

### Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-13h)



## RDC- CONGO

# Une commission technique mixte sur la délimitation et la démarcation des frontières

Mettant à profit sa participation aux travaux de la commission technique mixte sur la délimitation et la démarcation des frontières entre la République du Congo et la République démocratique du Congo (RDC), du 29 septembre au 1er octobre, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'Étranger, l'ambassadeur Guy Nestor Itoua, a rencontré plusieurs personnalités dans le cadre de la coopération.

Lors de la mission de la délégation de la République du Congo conduite en RDC par le ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, Guy Nestor Itoua a eu des échanges en marge des travaux de la commission mixte technique sur les frontières entre la RDC et la République du Congo.

Dès lundi 30 septembre, il a reçu en audience Samira Cizero, cheffe de mission adjointe de l'ambassade de Suisse auprès de la République du Congo avec résidence à Kinshasa. Les échanges ont porté sur la coopération bilatérale entre le Congo et la Suisse, puis sur les sujets d'actualité internationale.

Le mardi 1<sup>er</sup> octobre, il a



Guy Nestor Itoua en audience avec Samira Cizero, cheffe de mission adjointe de l'ambassade de Suisse auprès de la République Congo

conféré avec son homologue Wabenga kalebo Théo de la RDC. Au centre de cet entretien, les questions

bilatérales, les Grands lacs, la CEEAC et également l'actualité internationale. Les deux diplomates se sont ré-



Le SG du MAE avec son homologue, Wabenga kalebo Théo, de la RDC 3-Photo de famille de la délégation de la République du Congo à Kinshasa

solus à créer des conditions de relations professionnelles qui leur permettront de se consulter régulièrement pour contribuer au renforcement

de relations professionnelles concernant les deux pays voisins du fleuve Congo.

Marie Alfred Ngoma

## RWANDA

## Le virus de Marburg fait onze morts

Le virus de Marburg a provoqué le décès de 11 personnes des suites de cette fièvre hémorragique similaire à Ebola.

Le virus est très dangereux et provoque des fièvres souvent accompagnées d'hémorragies touchant plusieurs organes. 29 cas ont été confirmés depuis le début de l'épidémie le 27 septembre, a indiqué le ministère rwandais de la Santé. Parmi ceux-ci, 19 sont à l'isolement et reçoivent des soins. La plupart des personnes ayant contracté la maladie sont des professionnels de santé, a précisé mardi l'Africa CDC (Centre africain de contrôle et de prévention des maladies). La transmission du virus se fait par contact sanguin ou d'autres fluides. Le Rwanda a exclu la mise en place d'un confinement pour lutter contre le virus mais a appelé à éviter tout contact corporel. Il n'existe pas de vaccin ni de traitement antiviral, la réhydratation et le traitement des symptômes augmentent les chances de survie.

## En Afrique, peu de véhicules, mais de nombreux morts sur les routes

L'Afrique a le plus petit parc automobile au monde et l'un des réseaux routiers les moins denses, mais ses routes tuent proportionnellement plus qu'ailleurs. En cause les infrastructures, les véhicules, l'impunité, l'absence de services d'urgence.

Selon le rapport 2023 de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les régions Asie du Sud-Est et Pacifique-Ouest, qui comprennent respectivement l'Inde et la Chine, ont enregistré plus de morts en 2021, mais l'Afrique les dépasse en termes de décès rapportés à la population.

«L'Afrique a le pire bilan en termes de sécurité routière au monde avec 19,5 morts pour 100 000 habitants», rappelle Jean Todt, envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour la sécurité routière, qui déplore une tendance à la hausse.

Contrairement aux autres régions, le nombre de personnes tuées sur les routes africaines a augmenté de 17% entre 2010 et 2021. La situation varie significativement selon les pays, mais le nombre de décès a augmenté dans plus de la moitié des pays du continent, souligne Haileyesus Adamtei, responsable Sécurité routière au Programme de politiques de transport en Afrique (SSATP) et spécialiste des transports à la Banque mondiale (BM).

## Infrastructures médiocres

Au total, 225 000 personnes ont été tuées sur les routes africaines en 2021, soit environ 620 par jour, selon l'OMS. Et si le continent n'abrite que 4% du parc automobile mondial, il concentre 19% des morts sur la route en 2023.

Comme ailleurs, vitesse, alcool, non-port de la ceinture ou du casque, non-respect du code de la route sont parmi les principales causes de décès et de blessures sur la route. Sont aussi responsables les infrastructures routières médiocres et les espaces inadaptés pour les piétons, particulièrement dans les zones urbaines.

En Afrique, les piétons représentent un tiers des décès sur la route, contre 21% au niveau mondial, selon l'OMS. «Il faut des rues mieux conçues, avec des trottoirs, une signalisation appropriée et des voies piétonnes, notamment autour des écoles», souligne Jean Todt.

L'Afrique est également le premier destinataire de véhicules d'occasion au monde, dont de nombreux ont plus de 15 ans et offrent de faibles niveaux de sécurité, note le Fonds de l'ONU pour la sécurité routière.

«Les accidents de la route ne sont pas une fatalité» et la sécurité routière «devrait être en tête des priorités» des gouvernements, estime Jean Todt. Car «au-delà de la tragédie humaine, les accidents de la route sont une des causes majeures de ralentissement du développement d'un pays, coûtant en moyenne 4-5% du PIB, parfois plus en Afrique».

Les Dépêches de Brazzaville

## VIENT DE PARAÎTRE

## «Le Congo et les conventions fiscales»

Le juriste-fiscaliste, inspecteur des impôts et des douanes, Christ-Benny Boungou-Kolo, a présenté la semaine dernière à la galerie Ndouna à Pointe-Noire son nouvel ouvrage intitulé «Le Congo et les conventions fiscales» devant les fiscalistes, les juristes fiscaux et les opérateurs économiques.

«Le Congo est les conventions fiscales» est conseillé aux praticiens des impôts, conseils fiscaux, opérateurs économiques ainsi qu'aux juristes des sociétés multinationales. Alors que le Congo fait face à une récession économique, Christ-Benny Boungou-Kolo vient de poser sur la table des sachants la question des conventions fiscales internationales à travers son nouvel ouvrage paru aux Editions Oure.

Cette œuvre de 127 pages est composée de deux parties, dont une partie analytique des conventions fiscales et une partie relative au deux modèles des conventions fiscales existantes, à savoir les conventions fiscales relevant du modèle de l'OCDE et du modèle ONU. « Je viens apporter ma pierre à l'édifice de la fiscalité congolaise et poser les bases dans des bassins constructifs autour des conventions fiscales », a assuré le juriste-fiscaliste, Christ-Benny Boungou-Kolo qui vient de mettre à la disposition fiscalistes et opérateurs économiques l'un des outils très importants utilisés par les Etats dans le cadre de leurs échanges.

En effet, l'auteur a souligné que les conventions fiscales permettent



Christ-Benny Boungou-Kolo pendant la dédicace/Adiac

d'éviter les doubles impositions, mais elles contribuent parfois à restreindre l'assiette fiscale des pays sous-développés, ceux qui sont constamment en quête de nouvelles recettes fiscales afin de mettre en mouvement les politiques publiques.

Cependant, il interpelle l'esprit patriotique et critique sur une réalité paradoxale qui gangrène depuis toujours les régies financières, spécialement la direction générale des Impôts et des Douanes, qui est celle de collecter et recouvrer un impôt

parfois asphyxié par les pouvoirs publics eux-mêmes, de par les jeux des traités fiscaux internationaux. « Ces dernières années, a-t-il poursuivi, les conventions signées par les pays subsahariens les ont conduits à renoncer à leurs droits d'imposition des produits générés au sein de leur juridiction, ainsi une prise de conscience de l'impact des conventions fiscales sur les revenus nationaux, à engendrer l'annulation ou la renégociation de certaines conventions », a signifié

Christ-Benny Boungou-Kolo. Tout en envisageant quelques solutions, il a certifié que certaines conventions sont devenues caduques et méritent d'être révisées. « Les conventions fiscales revêtent des enjeux économiques et croissants bien que leur expertise économique et fiscale préalable à la négociation reste insuffisante, puis il est important d'associer la direction de la réglementation et du contentieux, de la direction générale des Impôts et du Domaine en vue d'une analyse approfondie », a poursuivi le juriste fiscaliste. Notons que la publication de cette œuvre a requis l'assentiment des vérificateurs de fiscalité qui ont acheté plus d'une dizaine de livres lors de la séance de dédicace. « L'ouvrage met sur la table un sujet qui peut permettre à toute personne intéressée d'échanger pour trouver des solutions », a noté Fridolin Dimitri Ongolambia Issembeba, inspecteur vérificateur à la brigade nationale avant d'encourager les participants à en procurer l'ouvrage qui est disponible dans les kiosques et Librairies de la place.

De même, Thierry Okoko Itoua, l'ins-



pecteur principal des impôts, a félicité le courage de Christ-Benny qui est, d'après lui, le premier fiscaliste à écrire sur ce thème. « L'application des conventions fiscales internationales est un domaine difficile et très complexe, l'auteur a eu le courage de l'aborder, c'est édifiant, il faut l'encourager. Il est le premier à avoir pris le courage d'écrire sur ce thème alors que la majorité écrit sur la pratique des impôts. C'est un outil qui manquait aux Congolais », a-t-il affirmé. « Le Congo est les conventions fiscales » est conseillé aux praticiens des impôts, les conseils fiscaux, les opérateurs économiques ainsi qu'aux juristes des sociétés multinationales. Christ-Benny Boungou-Kolo est également auteur du « Manuel fiscal du créateur d'entreprise », publié en octobre 2023.

Charlem Léa Itoua

## CONCOURS «LES OSCARS 2024»

## Les organisateurs encouragent la créativité des jeunes talents

Le concours international «Les Oscars des jeunes talents» met en lumière les créativités d'Afrique francophone. Les organisateurs invitent les participants à s'inscrire massivement pour représenter leurs pays respectifs.

Le concours est ouvert à tous les auteurs débutants âgés de 15 à 30 ans des pays suivants : Côte d'Ivoire, Burkina ; Mali, République du Congo, République démocratique du Congo ; Guinée ; Gabon ; Nigeria, Sénégal, Togo, Bénin.

Les Oscars des jeunes talents artistiques d'Afrique francophone se font dans quatre catégories, à savoir la poésie, la nouvelle ; l'art plastique et l'art oratoire. Le concours est organisé sous l'égide du ministère de la Culture et de la Francophonie de la Côte d'Ivoire et de l'ONG Education savoir et culture sans frontière sur le thème « Solidarité africaine pour une jeunesse francophone forte ». Les inscriptions se font en ligne du 2 septembre au 8 novembre via ce lien <https://forms.gle/dPbmhroTzv2mnpHA>.

Le concours vise à promouvoir les œuvres littéraires et la langue française, non seulement

le talent des jeunes africains dans ces domaines, mais aussi promouvoir l'identité culturelle de l'Afrique. Il encourage la créativité et offre un soutien financier ainsi qu'un accompagnement personnalisé au lauréat pour poursuivre sa carrière.

Pour y participer, le candidat doit s'acquitter de la somme de cinq mille francs CFA comme frais d'inscription en vue de soutenir les enfants démunis non scolarisés.

Le dossier à soumettre doit comprendre : une photocopie de la pièce d'identité ou extrait d'acte de naissance ; une lettre manuscrite d'autorisation de publication adressée à la direction de l'association Education savoir et culture sans frontière engageant le participant à faire parvenir à l'association une poésie, une nouvelle dont il est auteur et qui n'a pas fait l'objet de publication préalable ni de contrat d'édition à venir.

L'œuvre présentée doit être originale, n'avoir jamais été éditée, ni primée dans d'autre concours. Les textes adressés ne doivent en aucun cas porter atteinte aux bonnes mœurs et à l'intégrité physique ou morale des personnes, chaque texte doit comporter au maximum 15 pages, en format A4 avec 2700 signes environ, espaces non compris. Ils doivent être rédigés en français avec un titre en police d'écriture Times new roman, taille 12 ; couleur noire ; interligne 1.5, alignement justifié, des pages numérotées, marge 2,5 cm autour du texte. Pour les catégories art plastique et oratoire, voir le règlement intérieur du concours via le lien. L'ONG Education sans frontière est un organisme à but non lucratif dont la vocation consiste à venir en aide aux jeunes des milieux défavorisés dans les pays en voie de développement.

Rosalie Tsiankolela Bindika

## FOOTBALL,

## Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora



## Ligue des champions, 2e journée

A la peine en championnat, les Young Boys de Berne sont aussi en souffrance sur la scène européenne : corrigés par Aston Villa (0-3) lors de la 1re journée, les champions de Suisse sont balayés à Barcelone (0-5). Remplaçant, Sylvester Gankou est entré à la 73e, alors que les Blaugrana menaient déjà 4-0. Après un grand pont sur Cuenca, il se présente dans la surface, mais perd son duel face à Pena, qui a bien fermé l'angle face au Congolais (90e+2).

## Angleterre, 8e journée, 1re division

Burnley bat Plymouth Argyle (1-0). Han-Noah Massengo a fait son apparition à la 90e+2.

## Burnley est deuxième avec 17 points.

## Angleterre, 9e journée, 3e division

Sans Loïck Ayina, non retenu, Huddersfield chute à Birmingham (0-1). Défaite également pour Northampton Town, battu à domicile par Bolton (2-4). Sans William Hondermarck, absent du groupe.

## Géorgie, 27e journée, 1re division

Dila Gori s'éloigne du deuxième titre de son histoire après son match nul 2-2 à Kolkheti Poti. L'équipe de Romaric Etou, titulaire, est désormais deuxième avec 5 points de retard sur le Torpedo Kutaisi, à cinq journées du terme du championnat.

Camille Delourme

FOOTBALL

# Le centre de perfectionnement ouvrira bientôt ses portes

Destiné à la formation et l'encadrement des jeunes joueurs des catégories de U-12, U-13 et U-14, le centre de perfectionnement de football, en cours de mise en place par la Fédération congolaise de football (Fécofoot), verra le jour à Pointe-Noire au courant de ce mois d'octobre, a confié Pascal Blin, directeur technique national de cette fédération.

Prélude à l'ouverture dudit centre, une journée de détection de ces jeunes joueurs garçons et filles, encadrée par l'équipe du TDS de la Fécofoot placée sous la houlette de Pascal Blin, a été organisée le 17 septembre dernier au complexe sportif de Pointe-Noire. Une première dans la ville océane qui a réuni 66 joueurs au total, venus des différents clubs de la place. La séance de détection a porté sur les exercices de vitesse, jonglerie, course et d'évaluation sur les érudits et les matches. Trente joueurs ont été sélectionnés pour rejoindre le futur centre de perfectionnement de la ville. Cela, en tenant compte des critères, entre autres, la vélocité, la maîtrise d'appui, le chargement d'appui, le volume de jeu et autres.

Selon les explications de Pascal Blin, le centre offrira la possibilité aux enfants de s'entraîner trois fois par semaine. Ceux-ci bénéficieront d'une bonne formation avec les meilleurs des meilleurs et un staff de qualité, une formation renforcée par des matches intercentres et avec les



Pascal Blin, en bleu, lors de la journée de détection des joueurs.

meilleures équipes de chaque département du pays. Ladite formation qui durera neuf mois se déroulera pendant l'année scolaire et se fera en collaboration avec les écoles des enfants et avec le suivi des parents que Pascal Blin a tenu à rassurer quant à leur scolarité. « Notre priorité reste la réussite scolaire. Nous avons demandé aux enfants de s'in-

vestir sur le domaine scolaire parce que c'est cela qui reste la priorité. L'école est notre miroir, la famille est notre école aussi, mais l'école de football peut apporter un complément que l'école traditionnelle ne peut pas apporter, à savoir que l'enfant peut développer son savoir à travers le sport, découvrir le monde et découvrir l'aspect social qui peut lui

apporter énormément. L'école doit être là, le respect de la famille aussi, mais on peut mettre en plus l'aspect sportif sur l'éducation de l'enfant, cela constitue un plus pour la famille».

Cette première édition de détection des joueurs de football a été saluée par bon nombre de Ponténégrins qui voient en cela une belle opportunité pour ces

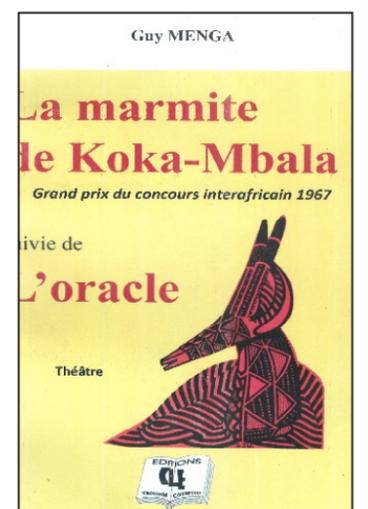
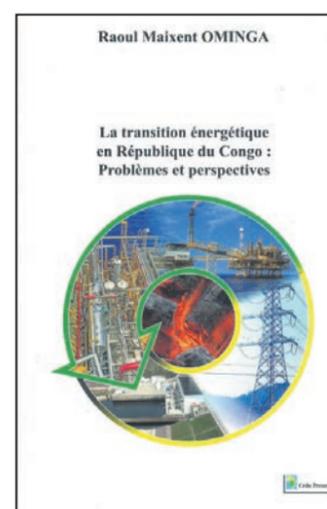
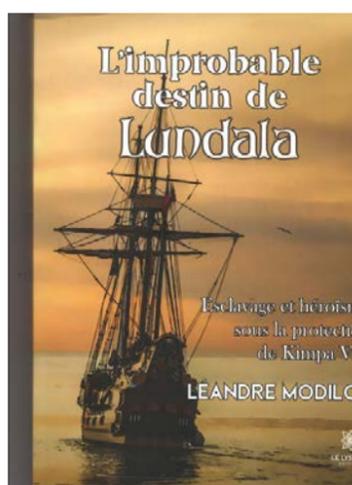
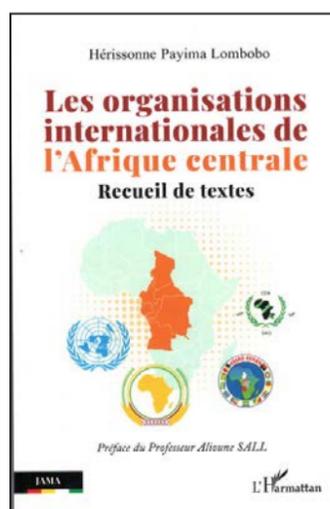
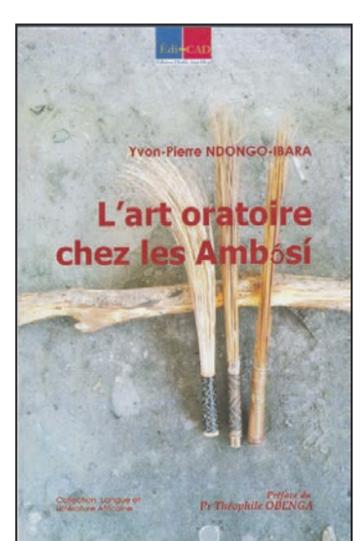
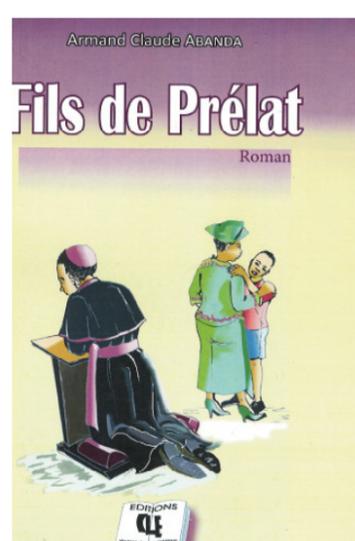
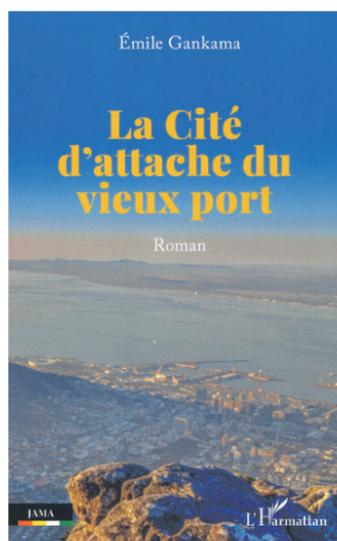
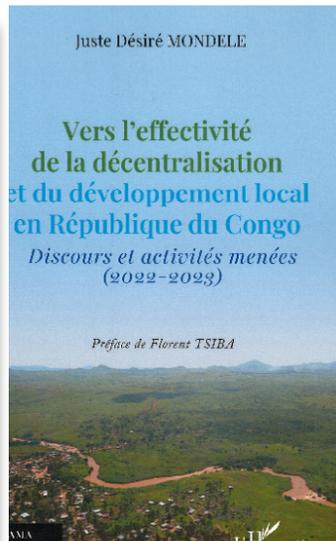
jeunes de bénéficier de la visibilité et d'espérer évoluer plus tard dans des grandes équipes du pays et d'ailleurs. « Nous espérons que ces jeunes contribueront à redonner les lettres de noblesse au football congolais », a lancé Roger, un père de famille habitant l'arrondissement 2 Mvou-Mvou.

Notons que l'ouverture de ce centre de perfectionnement de football intègre un programme destiné à mettre en place cinq centres de ce genre au Congo, notamment à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Owando et Ouesso, à raison de trente joueurs par centre, soit un total de cent cinquante pépites des catégories U-12, U-13 et U-14 garçons et filles à former et encadrer. Cela, en vue de rassembler les meilleurs des meilleurs d'une génération afin qu'ils progressent ensemble et se livrent des oppositions. Une année d'observation de ces jeunes permettra la sélection des futurs candidats à l'Académie nationale de football d'Ignié prévue pour octobre 2025.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga



## EN VENTE



## TOURNOI DE L'UNIFFAC

# Le Congo qualifié pour la CAN 2025

Les Diables rouges U-20 ont validé leur qualification pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations en battant les Fauves du Bas Oubangui de la République centrafricaine 2-0, en demi-finale du tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac).

Comme à l'ouverture de la compétition, la finale opposera ce jeudi 3 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat les Diables rouges des moins de 20 ans du Congo aux Léopards de la République démocratique du Congo, vainqueurs quant à eux des Lionceaux Indomptables du Cameroun 4-3 aux tirs au but après un nul 1-1 au temps réglementaire. Les deux Congo représenteront l'Afrique centrale à la CAN de la catégorie. Mais il y a une finale à disputer entre les deux.

Congo-RDC, un match aux allures d'une revanche ou de confirmation. Lors de l'ouverture, en effet, le Congo avait pris le meilleur le 24 octobre sur la RDC sur un score écriqué 1-0. Depuis lors les Diables rouges ont enchaîné les victoires. La dernière victime en demi-finale disputée le 1er octobre s'appelle les Fauves du Bas Oubangui de la République centrafricaine. Les Fauves ont fait le dos rond

toute la première mi-temps et sont passés tout près de doubler les espoirs des Congolais quand ils se sont procuré la première situation repoussée par le poteau de Chelcy Bonazezi. L'histoire des poteaux avant la pause, puisque Dechan Moussavou n'a non plus pu faire mieux car, dans les minutes qui suivaient, sa tentative touchait l'équerre des poteaux centrafricains. S'en suivra alors le festival des ratés de Bonaventure Lendambi.

La seconde période fut bonne du côté congolais. Prince Nano Ngatsongo à la 47<sup>e</sup> minute. Bonaventure Lendambi a scellé le sort de la rencontre en inscrivant le deuxième but, son troisième de la compétition à la 90<sup>e</sup> minute. Chez les Léopards, cette qualification relèverait d'un exploit tenu plus de 50 minutes en infériorité numérique après une faute de main de l'un de ses joueurs dans la surface de réparation ayant coûté le penalty et l'égalisation du Cameroun par Do-



rinel Yondjo Matah. La RDC avait fait la course en tête grâce à un but de Tony Talasi. Mais pendant la séance des tirs au but, deux Camerounais ont été mis en échec.

La RDC affrontera donc en finale la meilleure défense de la compétition. Les Diables

rouges n'ont encaissé aucun but en trois matches pour cinq buts marqués. Un avantage que les poulains de Clément Massamba tentera d'entretenir pour conserver le trophée dont ils détiennent depuis 2022. La qualification pour la CAN enlève un poids sur les

*Les Diables rouges qualifiés pour la finale/Kwamy*  
épaules des deux finalistes. « Ce qui est passé est derrière nous. Ce ne sera pas le même match, étant donné que c'est une finale. Je le répète, la finale ne se joue pas, mais elle se gagne », a commenté Clément Massamba.

**James Golden Eloué**

## HYDROCARBURES

## Le Congo et le Ghana s'unissent pour améliorer leurs performances

La Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) et la société nationale du Ghana, dénommée "Ghana national Petroleum corporation" (GNPC), ont conclu, le week-end dernier à Malabo en Guinée équatoriale, un protocole d'accord en vue de renforcer leurs performances techniques et opérationnelles.

Le partenariat a été paraphé, côté congolais, par Maixent Raoul Ominga, directeur général de la SNPC avec son homologue du Ghana, en marge de la 64<sup>e</sup> réunion des directeurs généraux des compagnies nationales de pétroles de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (Appo).

L'accord signé vise la création d'un cadre de coopération et de collaboration entre les deux opérateurs publics de production d'hydrocarbures. L'objectif de ce partenariat est de promouvoir l'échange d'idées, d'expériences et d'informations entre la SNPC et la GNPC dans les domaines du pétrole, du gaz et de transition énergétique.

Au cours de ces assises, le directeur général de la SNPC, qui assurait la présidence du Forum des présidents directeurs généraux de l'Appo, a cédé le témoin à sa collègue de la Guinée équatoriale, Teresa Isabel Nnang Avomo, qui va désormais assurer le manage-



Maixent Raoul Ominga signant le protocole d'accord avec son collègue du Ghana/DR

ment de l'institution durant les douze prochains mois.

Maixent Raoul Ominga, ayant assuré son mandat avec dévouement pour avoir mené à bien des discussions sur la collaboration inter-régionale et les projets énergétiques transfrontaliers, a exprimé à ses homologues toute sa confiance et s'est engagé à ac-

compagner sa successeure à bien exécuter son mandat.

### Construction d'un Oléoduc entre Brazzaville et Maloukou

La 64<sup>e</sup> réunion de l'Appo a permis aussi aux patrons des compagnies nationales de production d'hydrocarbures en Afrique de

faire le point à mi-parcours de certains projets en exécution ou en voie de l'être au sein des pays membres de l'organisation. En ce qui concerne le Congo, la SNPC a présenté à l'assemblée son méga projet de construction d'un pipeline devant relier la ville océane à Maloukou Tréchet dans le Pool Nord. Le projet pour lequel l'opé-

rateur historique congolais d'hydrocarbures tient à sa mise en œuvre sera exécuté par la Russie. Il permettra non seulement de renforcer l'infrastructure de distribution d'hydrocarbures à travers le Congo, mais aussi de préparer son extension vers la République démocratique du Congo, dans le cadre de la promotion de l'intégration régionale en matière de distribution et vente des produits pétroliers.

Les participants ont aussi fait, lors de ces assises, le point d'avancement de l'initiative visant la création de la Banque africaine de l'énergie destinée à financer les projets énergétiques mis en place par les pays membres de l'Appo. La SNPC, qui a contribué financièrement à la création de cette institution, a été unanimement félicitée. Dans ses missions, ladite banque permettra de catalyser des investissements stratégiques afin de promouvoir le développement durable de l'énergie sur le continent.

**Firmin Oyé**